

Transports publics

Le parlement gèle son vote sur les tarifs Unireso

Les députés se sont donné hier une dernière chance de trouver un compromis. Mais ils devront trancher très rapidement

Eric Budry

Pour éviter un désastre, la majorité du Grand Conseil a décidé, hier matin, de renvoyer une nouvelle fois en Commission des transports la proposition du Conseil d'Etat de revoir à la hausse une partie des tarifs des transports publics dès décembre 2016. La proposition, formulée par le PDC François Lance, a été acceptée par 57 oui contre 37 non PLR et UDC. Rappelons que la *Tribune de Genève* a révélé hier que «Berne s'inquiétait des tarifs Unireso jugés trop bas».

La révision tarifaire devrait permettre d'augmenter les recettes de 10 millions francs, une somme qui servirait à stopper la baisse de l'offre des TPG en 2017. Aucun parti n'est vraiment ravi de revenir sur l'acceptation par le peuple de l'importante baisse des tarifs que proposait l'initiative de l'Avivo. Mais le manque à gagner qu'a provoqué cette réforme a mis à mal les finances de la régie, qui s'est vue contrainte de diminuer ses prestations de 4,5% en deux ans.

Compromis Vert refusé

Si le PLR, le PDC et l'UDC étaient prêts à accepter le projet de loi, cela ne suffisait pas à former une majorité. La gauche et le MCG se refusaient en effet (à différents degrés) à revenir, même partiellement, sur une décision populaire aussi récente (8 mai 2014).

En réalité, Verts et socialistes étaient d'accord de transiger, mais à condition qu'une majorité du parlement accepte la proposition des Verts d'augmenter la subvention de l'Etat d'un montant équivalent à la hausse des recettes que produirait la révision de la grille tarifaire. «C'est une paix des



La révision tarifaire devrait permettre d'augmenter les recettes de 10 millions francs. LAURENT GUIRAUD

braves que nous vous proposons, a encore plaidé hier le député écologiste Mathias Buschbeck. Sans cela, Genève va s'engager dans un cercle vicieux de dégradation des prestations des TPG.»

Il est toutefois apparu très rapidement que ni le PLR ni l'UDC ou le MCG n'entendaient entrer en

matière. «Genève pratique les tarifs les plus bas de Suisse», a rappelé l'UDC Bernhard Riedweg, sous-entendant que les usagers peuvent faire le sacrifice d'un effort supplémentaire. «Le PLR refuse une augmentation de la subvention étatique», a de son côté martelé Jean Romain.

Voyant arriver l'inévitable catastrophe (une nouvelle baisse de l'offre) que provoquerait le refus d'apporter, d'une manière ou d'une autre, des moyens financiers supplémentaires aux TPG, le PDC a alors décidé de demander un délai afin de laisser une dernière chance à l'émergence d'un compromis. Le renvoi en commission a donc été accepté.

Pas de temps à perdre

Responsable des Transports, le conseiller d'Etat Luc Barthassat ne s'est pas opposé à ce retour en Commission des transports. Il a cependant ajouté une mise en garde: «Vous devrez faire très rapidement car la nouvelle grille tarifaire doit impérativement entrer en vigueur au début du mois de décembre 2016.» Le Grand Conseil va par conséquent vraisemblablement rendre sa réponse lors de sa prochaine séance, les 22 et 23 septembre.

Consultez le dossier sur notre site Internet www.tpg.tdg.ch

L'Opéra a son argent

● Hier matin, les députés ont définitivement donné leur aval au premier train de subventions cantonales accordé au Grand Théâtre. Jusque-là, le financement public était uniquement de la responsabilité de la Ville de Genève. Un subventionnement pour deux ans (500 000 francs en 2015 et 2 millions en 2016) a été accepté par 68 oui et 6 abstentions. Un large appui qui confirme les positions adoptées au début de juin, lesquelles devaient encore être validées par le troisième débat tenu hier.

Cette presque unanimité était loin d'être évidente il y a peu.

Conduite par le PLR, la droite a en effet mené une fronde contre ce financement, estimant prématuré l'effort cantonal sur trois ans tant qu'on ne saurait pas qui de la Ville ou du Canton allait gérer l'institution. Mais d'une part la proposition de la conseillère d'Etat Anne Emery-Torracinta de laisser en suspens le subside 2017 avait décrispé la situation, d'autre part le dossier de la répartition des tâches entre l'Etat et les communes a bien avancé depuis. Le parlement a ainsi aussi accepté hier le second train de lois de cette réforme.

E.BY

Champel inaugure son premier poste de police

La Ville de Genève compte désormais huit postes sur son territoire. Le nombre d'agents municipaux a drastiquement augmenté

Champel a désormais son poste de police municipale. Six agents et un chef d'antenne, le sergent Denis Gaspoz, s'apprêtent à emménager dans les locaux de cette ancienne imprimerie de la rue de l'Escalade, qui fait l'angle avec l'avenue de Champel. Depuis l'intronisation en 2012 de Guillaume Barazzone, conseiller administratif en charge de la Sécurité, il s'agit du troisième poste inauguré en Ville de Genève, après ceux des Acacias et du Petit-Saconnex.

«Désormais, la Ville en compte huit. Nous estimons que toutes les zones sont maintenant couvertes de manière adéquate», indique le magistrat. L'emplacement du dernier arrivé est stratégique: «Champel s'est densifié et étendu. Et



Le sergent Denis Gaspoz, chef d'antenne du nouveau poste. P.ABENSUR

nous sommes ici à quelques centaines de mètres de la future gare du CEVA, qui va modifier les activités du quartier.»

Jusqu'à présent, le territoire de Champel était rattaché au poste des Eaux-Vives. «Nous avions donc une zone très importante à couvrir. Et comme il se passe davantage de choses là-bas, notam-

ment sur les quais, il est vrai que Champel était un peu délaissé, relève le sergent Denis Gaspoz, qui patrouille dans le secteur depuis une dizaine d'années. Cela répond aussi à une demande des habitants, qui réclament depuis longtemps une présence policière physique.»

Ces ouvertures de postes ré-

pondent à la volonté de la Ville d'avoir «une vraie police de proximité, proche des gens et active sur le terrain», selon les termes du magistrat, qui a accueilli hier soir les habitants pour l'inauguration officielle. Au cours des quatre dernières années, ses effectifs ont d'ailleurs augmenté de 70%; aujourd'hui, près de 200 agents municipaux en uniforme quadrillent la ville.

Leurs compétences ont été étendues en 2013. Elles seront désormais toutes mises en œuvre, puisque la période de formation qui accompagnait ce changement touche à sa fin. Les synergies avec la police cantonale ont par ailleurs été améliorées, avec des priorités fixées notamment sur la lutte contre les stupéfiants, les chauffards et les incivilités. **Anna Vaucher**

Consultez le dossier sur notre site Internet www.apm.tdg.ch



La police avait sorti les grands moyens le 20 mars 2014. DR

Condamné pour une fausse alerte à la bombe

Un maçon, qui avait une dent contre l'Assurance invalidité, a menacé un médecin avec une arme

En 2014, la police bouclait la rue de l'Athénée à cause d'un forcené armé en possession d'un colis suspect. Interpellé, l'homme avait sur lui un pistolet factice et portait un mystérieux attaché-case. Selon nos renseignements, il a été condamné cet été par le biais d'une ordonnance pénale. Reconnu coupable d'avoir menacé un médecin mais aussi de «menaces alarmant la population», il n'a pas contesté cette sanction, 120 jours-amendes avec sursis, et est parti vivre dans son pays, le Portugal.

Ce maçon a eu par le passé un grave accident sur un chantier. Depuis des années, il a une dent contre l'Assurance invalidité (AI) qui lui a suspendu ses prestations en 2011. Tout cela suite au rapport d'un médecin-conseil de l'AI.

En 2014, il veut solliciter un psychiatre pour démontrer, par le biais de son expertise médicale, qu'il mérite ses rentes AI. Il fait irruption chez un docteur, à la rue de l'Athénée. Mais ce jour-là, sévré de médicaments, saoul, le prévenu fait une décompensation. Il est reçu par la secrétaire vers 11 h. Mais il n'a pas de rendez-vous. Il insiste pour voir le médecin qui lui refuse la consultation.

Là, le malade sort une arme. «J'ai pensé qu'il allait me tuer», témoigne le médecin. Le prévenu lui aurait dit qu'une bombe allait exploser. Le psychiatre le maîtrise avant la venue de la police qui fait évacuer les numéros 22 et 24.

Cinq véhicules de pompiers déboulent. La grande échelle est déployée pour permettre à une retraitée et à ses chats de quitter son logement du 7e étage sans passer au 1er, où la «bombe potentielle» se trouve toujours. Les dé-

Me Michel Celi Vegas
Avocat du prévenu

mineurs font voler en éclats l'attaché-case. Les restes sont envoyés à Zurich pour analyse. La bombe n'était qu'une brique de thé froid.

Détenu deux mois, ce maçon a été libéré à condition de bien se tenir et de prendre ses médicaments. Hasard ou non, l'AI a repris ses paiements après les faits, relève Me Michel Celi Vegas, avocat du prévenu. Selon l'expertise, le risque de récurrence, faible, peut être pallié par un suivi psychologique. Contactée hier, la police confirme, sans articuler de montants, qu'elle lui facturera les frais liés à cette mobilisation.

Fedele Mendicino

Votations

Couac à Meyrin: des bulletins sont incomplets

Une centaine d'électeurs meyrinois de nationalité suisse pourraient avoir reçu un bulletin de vote destiné aux Meyrinois de nationalité étrangère, en vue des votations du 25 septembre. Ces bulletins ne comportent que la question communale, sans les trois fédérales et deux cantonales. L'erreur vient d'un prestataire externe chargé de la mise sous pli. Les concernés peuvent utiliser le vote électronique ou solliciter un nouveau matériel de vote au 022 546 52 00. **S.S.**

Aéroport



Robert Deillon, directeur général de Genève Aéroport depuis 2006, a transmis symboliquement hier les clés à **André Schneider**. Son successeur, ancien vice-président de l'EPFL qui a notamment piloté le chantier du Rolex Learning Center, va s'atteler au développement d'un aéroport soumis à une forte pression en raison de la croissance du trafic. **J.D.W.**

Travaux

3

Soit le nombre de jours où la bretelle d'accès à la route de Malagnou (en direction de Genève) sera fermée aux automobilistes venant de la route de Sous-Moulin. Les travaux commencent ce vendredi, à 19 h. La bretelle, qui se situe devant le stade des Trois-Chêne, sera rendue au trafic dimanche dès la fin du chantier. Cause de ce petit désagrément: une modification du réseau de gaz. Les travaux sont conduits par les Services industriels de Genève. **X.L.**

Conseil d'Etat Le contrat de prestations des HUG est adopté

Le Conseil d'Etat a adopté le contrat de prestations 2016-2019 des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG), indique-t-il dans un communiqué. Ce document fixe les indemnités de fonctionnement et les crédits d'investissements pour les prestations portant sur les soins, les missions d'intérêt général ainsi que la formation et la recherche. Selon la procédure, ce contrat de prestations a été renvoyé au Grand Conseil. **X.L.**